

Cahier prévention des déchets



asbl Tournesol-
Zonnebloem vzw

*Avec le soutien du Ministre de l'Environnement
de la Région de Bruxelles-Capitale, et de
l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement*



I.B.G.E. - B.I.M.

Pour vous informer sur la problématique de la gestion et de la prévention des déchets, trois Cahiers ont été réalisés:

- le **Cahier prévention des déchets**, qui donne des conseils très pragmatiques et ciblés pour diminuer la quantité de déchets produits en milieu scolaire, tout en faisant référence à des expériences concrètes et en fournissant une série d'aides et d'outils pédagogiques pour mener à bien un projet. Vous y trouverez également deux chapitres consacrés respectivement à ce que le citoyen d'une part et le secteur privé d'autre part peuvent également entreprendre pour diminuer les déchets.

- le **Cahier gestion des déchets**, qui donne un aperçu global de la manière dont sont gérés nos déchets en Région bruxelloise: services mis en place, devenir des déchets avec les différentes filières d'élimination, sans oublier le rôle et les obligations du secteur privé en matière de valorisation des déchets. Un chapitre est consacré à la gestion des déchets en milieu scolaire, avec des conseils spécifiques et très concrets. Le cahier se termine par une **annexe** sur le cycle de vie des différentes matières constituant nos déchets, avec leurs impacts environnementaux.

- le **Cahier expériences et ressources**, qui donne une série de références pratiques pour ceux et celles qui veulent se lancer dans un projet d'école, qu'il concerne la gestion ou la prévention des déchets: exemples de projets de classe ou d'école, adresses de divers organismes et associations-ressources ainsi que des outils (vidéos, livres, revues, ...) pour compléter l'information.

Ces trois cahiers complémentaires ont été conçus pour être lus de manière autonome. Vous pouvez donc les parcourir en fonction de vos intérêts et de vos priorités du moment.

Réalisation: asbl Tournesol-Zonnebloem

Rédaction et conception: Roxane Keunings (IBGE),
avec la collaboration de Catherine Gloesener et de Patrick Bulteel

Illustrations:

Dessins: Nadine Bayet, Laurence Ippersiel

Photos: ABP, Tournesol-Zonnebloem

Graphisme: Laurence Ippersiel

Editeur responsable: Patrick Bulteel, Chaussée de La Hulpe 199, 1170 Bruxelles, tél: 02/675.37.30

Dépôt légal: D/2001/6965/30

Toute reproduction totale ou partielle de ce dossier est autorisée à condition d'en mentionner les sources.

INTRODUCTION	3
1. LA SITUATION ACTUELLE	7
2. DIMINUER CONCRÈTEMENT LES DÉCHETS AU SEIN D'UNE ÉCOLE	9
2.1 Les déchets de boissons	11
2.2. Les déchets de papier	15
2.3. Les déchets organiques	17
2.4. Les déchets divers	21
2.5. Les déchets nocifs	22
3. PROFESSEUR MAIS AUSSI CITOYEN	27
3.1 Moins de déchets dans la vie de tous les jours	28
4. POUVOIRS PUBLICS, CITOYENS... ET LE SECTEUR PRIVÉ	31
4.1 La prévention des déchets d'emballages	32
4.2. La prévention des déchets de papier.....	33
5. LES OUTILS PÉDAGOGIQUES	35
5.1 Formation et information des professeurs	36
5.2. Mallette pédagogique	38
5.3. Soutien animation	39
CONCLUSION	41

De quelques dizaines de kilos de déchets par habitant et par an au début du siècle, la production de déchets n'a cessé de croître. Actuellement, chaque bruxellois produit en moyenne 360 kg de déchets chaque année, soit 1 kg/habitant/jour tous âges confondus, soit trois fois plus qu'en 1950.

Cette situation liée à notre mode de consommation (surconsommation, gaspillage, suremballage...) pose de très nombreux problèmes. L'expérience parfois douloureuse, comme Mellery ou l'incinération en mer du Nord pour ne citer que des exemples qui nous sont proches, a démontré l'impact catastrophique qu'une mauvaise gestion des déchets pouvait engendrer sur l'environnement et sur notre santé. Car, non seulement, il faut faire face à des quantités sans cesse croissantes mais également gérer des déchets nouveaux, d'une nocivité pas toujours bien maîtrisée lorsqu'ils sont mis sur le marché en tant que produits.

Pour répondre à ce problème de société bien réel et qui coûte de plus en plus cher au contribuable, l'Europe impose de nombreuses réglementations. Parmi celles-ci et ce depuis 1991, chaque état membre se doit d'établir un plan de *gestion* et de *prévention* des déchets. Ce plan doit reprendre la politique que l'état membre envisage de mener dans les 5 prochaines années pour gérer, conformément aux obligations européennes, les déchets produits et pour en limiter la production (**prévention quantitative**) et la nocivité (**prévention qualitative**).

En Belgique, cette obligation européenne est reprise par chaque Région de manière autonome. La Région de Bruxelles-Capitale a ainsi établi deux plans de gestion et de prévention des déchets. Le premier Plan (1992-1997) a lancé les premières actions d'envergure pour une meilleure gestion des déchets. C'est sur cette base qu'ont débuté les collectes sélectives, les implantations de bulles à verre, et que ce sont développées les installations de tri et de recyclage.

Le deuxième Plan, établi pour la période 1998-2002, complète le premier en matière de recyclage, et d'implication du secteur privé mais insiste surtout sur la prévention des déchets. L'engagement du gouvernement bruxellois est d'arrêter la croissance de la production des déchets et même plus : **diminuer de 10% la production des déchets ménagers**. Pour ce faire, trois grands principes sont mis en avant, avec la hiérarchie suivante :

- la réduction à la source des déchets produits (c'est la prévention au sens strict)
- la réutilisation
- le compostage à domicile

La notion de « minimisation » des déchets recouvre ces trois aspects. Elle se traduit dans les campagnes de sensibilisation destinées au grand public par les slogans: «moins de déchets» ou «un minimum déchets, on y arrivera», auxquels est associé un logo simple et parlant.



Modifier les comportements d'une population d'un million d'habitants est un objectif très ambitieux. Pour que les poubelles se désemplissent, chacun doit modifier ses comportements en profondeur: acheter, consommer et gérer ses déchets autrement, sans oublier la responsabilité des producteurs.

L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (l'IBGE, administration de l'Environnement de la Région de Bruxelles-Capitale) est chargé de la mise en application de cet objectif. Sa politique est de toucher le bruxellois dans son quotidien, dans les situations concrètes qui le mènent à produire des déchets. Un public cible prioritaire pour modifier les comportements d'une société entière est bien entendu les enfants. Leurs habitudes n'étant pas encore ancrées dans leur mentalité, ils peuvent plus facilement les mettre en balance face à des arguments et des critères nouveaux.

L'IBGE développe donc une politique de sensibilisation à la prévention des déchets spécifiques aux enfants. Parallèlement aux campagnes menées vers les parents, l'IBGE complète son action par une série d'outils destinés à vous les professeurs, les animateurs, les directeurs, les inspecteurs, ... Un des premiers outils qui vous est destiné est ce fascicule d'information. Il est en effet utopique de produire des outils pédagogiques « clés sur porte », des animations, des spectacles, ... et d'espérer que sur simple courrier un professeur désire l'utiliser. Comment espérer une mobilisation efficace du corps enseignant si celui-ci ne dispose pas d'une information élémentaire sur la réalité et la complexité des enjeux d'une politique efficace de gestion et de prévention des déchets?

Ce fascicule d'information est là pour répondre à cet objectif qui s'impose de lui-même: vous sensibiliser et vous informer. D'autre part, la prévention des déchets peut se décliner en autant de bonnes intentions, de jolis principes et de théories mathématiques. Mais sans passage à l'acte concret, sans changement d'habitude réel, cette notion restera absolument vide de sens. Aussi, en plus de vous informer, ce document est conçu pour être pragmatique et vous donner des pistes constructives pour participer au changement de société auquel nous vous invitons.

CHAPITRE 1: LA SITUATION ACTUELLE

Partant de la situation actuelle dans les écoles, les principales catégories de déchets produits seront mises en évidence.

CHAPITRE 2: DIMINUER CONCRÈTEMENT LES DÉCHETS AU SEIN D'UNE ÉCOLE

Pour chaque catégorie de déchets, des propositions d'action visant à en diminuer la production seront développées. Ces propositions ont toutes été déjà réalisées dans une école. Les différentes expériences relatives à ces actions vous seront décrites afin d'illustrer leur faisabilité.

CHAPITRE 3: PROFESSEUR MAIS AUSSI CITOYEN

Agir à l'école est un premier pas. De nombreuses pistes restent à exploiter à domicile. Ce chapitre vous présentera les 10 conseils de base que l'IBGE destine à la population bruxelloise.

CHAPITRE 4: POUVOIRS PUBLICS, CITOYENS..... ET LE SECTEUR PRIVÉ ?

Comme on l'a déjà précisé dans l'introduction générale, pour une modification en profondeur de la situation, il faut acheter autrement, consommer autrement, gérer ses déchets autrement et aussi produire autrement. Or, cela est du ressort du secteur privé. Ce chapitre fera le point des obligations légales imposées au producteur en matière de prévention des déchets.

CHAPITRE 5: LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

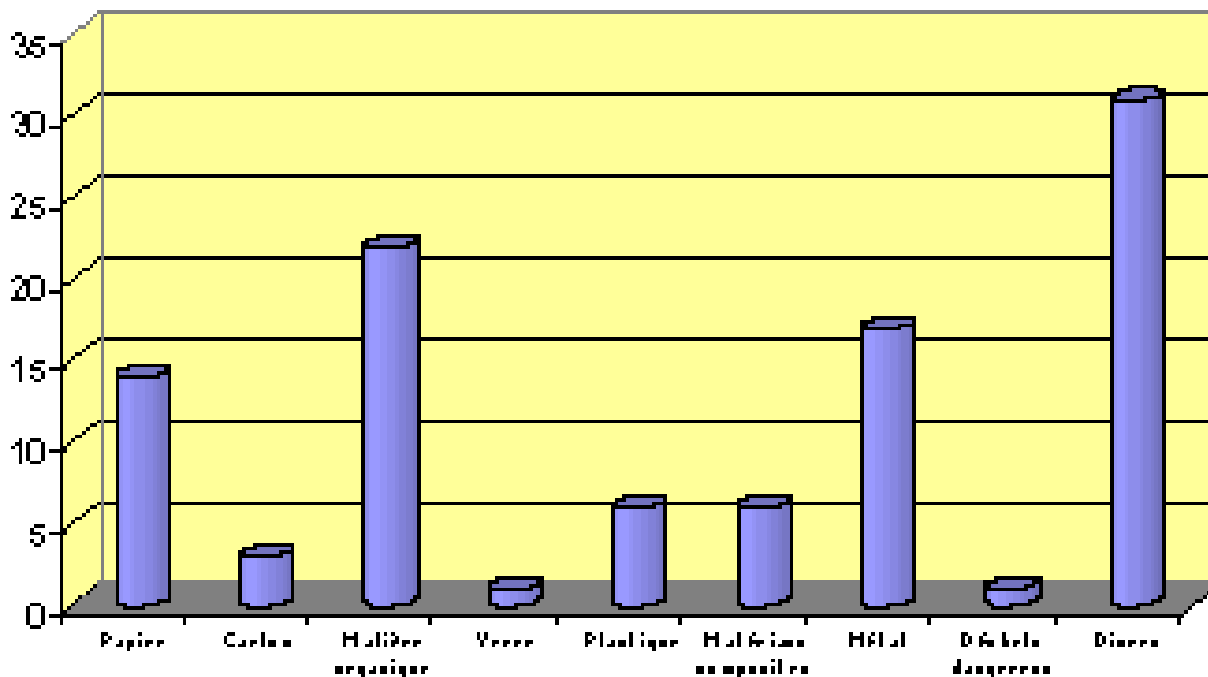
Les propositions d'actions développées au chapitre 2 passent toutes par un changement d'habitude que les élèves, parents et professeurs doivent assimiler. Cette étape se fera d'autant plus aisément qu'elle aura été présentée de manière ludique, pédagogique et instructive. L'IBGE a donc conçu une série d'outils à destination des parents, enfants et professeurs qui pourront encadrer les différentes démarches entreprises.

LA SITUATION ACTUELLE



En Région Bruxelloise, on estime à 10 000 tonnes la quantité de déchets produits par les écoles.

Il est assez difficile d'en déterminer la composition tant celle-ci dépend de chaque établissement. Toutefois, quelques grandes lignes peuvent se déduire d'une étude de la composition des poubelles menée dans une vingtaine d'établissements par l'asbl Coren. L'analyse a porté sur les déchets de 12 000 élèves.



La fraction «divers» reprend les matériaux souillés (emballage, papier, ...) et les matériaux qui ne sont pas collectés via des filières actuelles de recyclage (films plastiques par exemple).

Cette figure met en évidence les objectifs prioritaires d'une école en matière de prévention des déchets. Ces lignes d'actions sont:

1/ diminuer la production (prévention quantitative)

- des déchets d'emballages de boisson qui représentent 30% de la poubelle
- des déchets organiques
- des déchets de papier
- des déchets divers

2/ diminuer la nocivité des déchets chimiques qui, même en quantité très faible, peuvent avoir des impacts très importants sur l'environnement (prévention qualitative).

DIMINUER CONCRETEMENT LES DECHETS AU SEIN D'UNE ECOLE



2.1. DIMINUER LES DECHETS DE BOISSONS

Les déchets de boissons représentent un tiers de la poubelle d'une école. De plus, les enfants n'ont pas toujours le temps ou l'envie de boire l'entièreté de leur boisson. Souvent, ces emballages finissent à la poubelle à moitié remplis de boissons bien sucrées, vrai régal des insectes durant l'été. Et que dire de toutes les canettes et autres emballages «oubliés» sur les appuis de fenêtre, les escaliers ou ayant simplement servi de ballon de football pendant la récré?

Dans ce cas précis des déchets de boissons, et comme dans bien d'autres cas (comme vous pourrez vous en rendre compte en parcourant ce fascicule), apporter une solution aux problèmes des déchets implique une amélioration directe du bien-être de l'école et de ses «cohabitants».

Ainsi, les solutions (non exhaustives!) que nous vous proposons pour diminuer les déchets de boissons auront un impact direct sur la propreté dans les écoles et certaines d'entre elles viseront également à améliorer l'hygiène alimentaire des élèves en proposant des alternatives aux boissons sucrées.

Pour moins de déchets de boissons: propositions d'actions

- 1/ Boire l'eau du robinet
- 2/ Adopter la gourde
- 3/ Utiliser des emballages consignés

1/ Boire l'eau du robinet



Face aux millions de francs que les distributeurs d'eaux de source dépensent sans compter pour créer des publicités plus belles les unes que les autres, on en oublie que l'eau du robinet est tout à fait propre à la consommation.

L'eau distribuée à Bruxelles est captée par la CIBE (Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux). 80% viennent de nappes souterraines (Modave, Spontin, Forêt de Soignes, Bois de la Cambre...) et 20% des eaux de surface (Meuse à Taillefer). La CIBE procède à des investissements considérables, de manière à assurer la distribution d'une eau de bonne qualité. Toutes les normes de qualité, vérifiées chaque jour, sont respectées. Pour en convaincre les Bruxellois, Test Achats publiait en 1997 un numéro spécial consacré aux qualités des eaux de distribution. Pour les 5 critères de qualité retenus dans l'article,

vous trouvez ci-dessous la «cote» obtenue par l'eau de distribution bruxelloise:

Critère

Eau bruxelloise

Qualité bactérienne
Pesticides
Nitrites
Nitrates
Minéraux totaux

très bon
bon à très bon
bon à très bon
bon à très bon
très bon

La publicité ne peut bien entendu à elle seule expliquer l'achat massif de l'eau en bouteille qui coûte de 150 à 600 fois plus cher que l'eau de distribution. Certains problèmes locaux (problèmes de potabilité lors de sécheresse par exemple) ont semé le doute dans beaucoup d'esprits et faute de trouver des réponses à leurs inquiétudes, les consommateurs préfèrent appliquer le principe de précaution. Ainsi seul 4% de l'eau captée est destinée à la boisson et à l'alimentation.

Il est donc bon de répondre ici aux prin-

cipales questions que se pose tout un chacun en précisant toutefois que pour plus d'informations, nous vous conseillons vivement de vous procurer «Le livre Bleu» édité par Belgaqua (Fédération Belge du secteur de l'eau, 02/706 40 90, <http://www.Belgaqua.be>). Vous y trouverez en effet de multiples données et conseils qui ne pourront que définitivement lever les doutes que vous pourriez encore avoir à l'esprit sur l'eau du robinet. Vous pouvez également faire analyser votre eau en contactant la CIBE (02/518 81 11).

- **«L'eau du robinet a mauvais goût»**

Cela provient très certainement de la présence de chlore dans l'eau. Le chlore est absolument nécessaire pour éviter une contamination bactérienne de l'eau. Pour éviter le mauvais goût de l'eau, il suffit de prendre l'habitude de se préparer des cruches d'eau. En laissant l'eau reposer dans la cruche au frigo, on donne ainsi le temps au chlore de s'évaporer et à l'eau d'atteindre une température agréable à la consommation (entre 10°C et 12 °C). Cette eau doit être consommée dans les deux jours. Si on désire consommer tout de suite de l'eau, on peut alors y ajouter du jus de citron frais. Quoiqu'il en soit, si malgré ces précautions, vous n'aimez toujours pas l'eau du robinet, vous pouvez également utiliser un filtre. Soyez néanmoins convaincu qu'elle est potable et qu'à défaut de l'utiliser seule, vous pouvez toujours y ajouter l'un ou l'autre sirop.



- **«L'eau du robinet contient-elle du plomb?»**

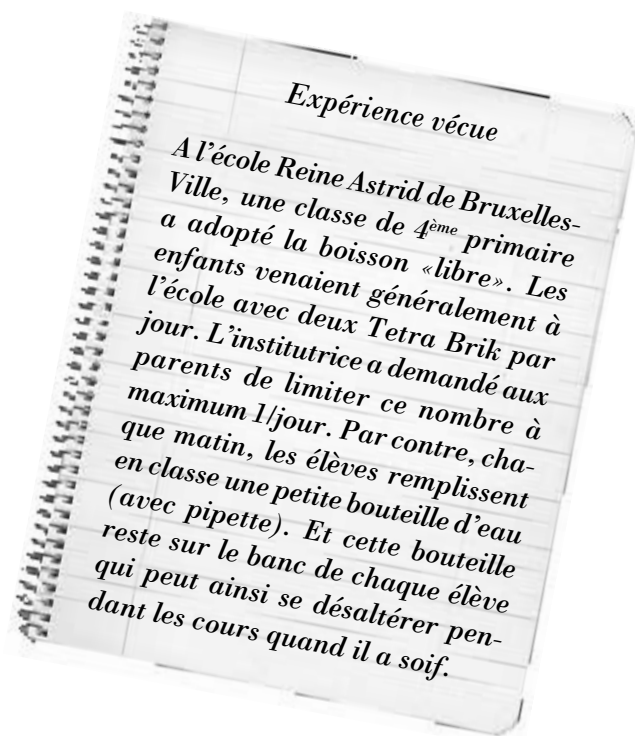
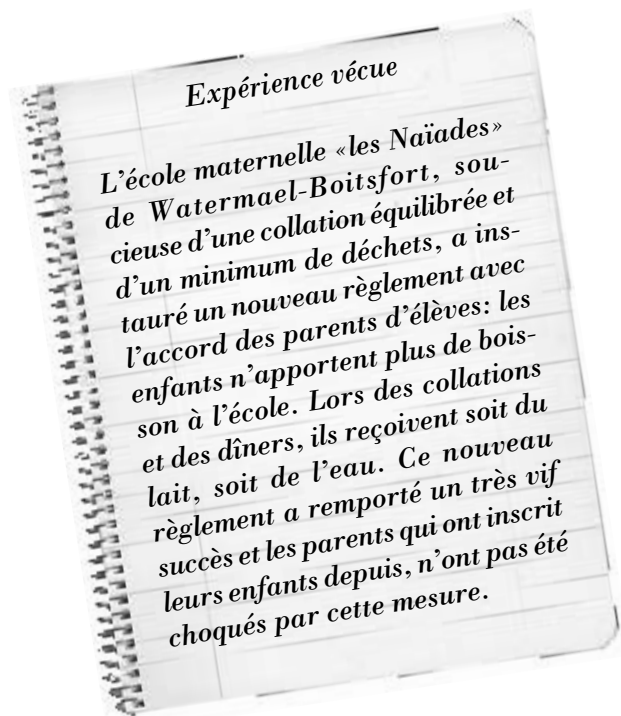
Le plomb est à l'origine d'un empoisonnement qui peut être mortel: le saturnisme. Les sources principales de plomb sont les écailles de vieilles peintures aujourd'hui interdites et l'eau ayant stagné dans des anciennes conduites en plomb. Ce sont donc les vieilles maisons qui sont les plus impliquées. Toutefois, l'eau de distribution de Bruxelles est dure. Cela signifie qu'elle contient beaucoup de calcaire et ce calcaire tapisse les canalisations de plomb en limitant donc très fortement le risque de dissolution du plomb dans l'eau. Un seul réflexe de prudence à adopter est de laisser couler le robinet un petit temps avant d'en boire l'eau lorsque celle-ci a stagné un certain temps, c'est-à-dire au retour de vacances ou chaque matin.

- **«L'eau dure est-elle dangereuse pour la santé (calculs aux reins?)?»**

L'eau dure ou dite «calcaire» comprend une plus forte concentration en calcium et en magnésium. Elle ne nuit en rien à la santé, au contraire. La concentration maximale admise en calcium dans l'eau de distribution est de 270mg/l; or les besoins journaliers de l'organisme humain varient entre 700 et 900 mg. Quant au magnésium, notre besoin journalier s'élève à 420mg alors que la concentration maximale admise pour l'eau potable est de 50 mg/l. L'association des dépôts de calcaire bien visibles dans la bouilloire ou les pommeaux de douche avec les calculs aux reins que l'on peut attraper est donc totalement infondée.

A l'école, l'eau du robinet peut être une solution très intéressante tant pour la santé des élèves, que pour la logistique, le budget et bien entendu les déchets.

Dans les réfectoires, lors des dîners, des cruches d'eau du robinet peuvent être mises à disposition des élèves.



L'accès à l'évier de la classe

offre la possibilité aux élèves de se désaltérer aux interours, au moment de la collation pour les plus petits ou au retour de récréation. Pour les classes peu nombreuses, cela permet également aux enfants de se désaltérer pendant les cours quand ils ont soif. Ce «libre accès» à l'eau apporte une solution au problème du manque d'hydratation des enfants. On a en effet constaté que les enfants ne buvaient pas assez durant la journée. Les récréations sont courtes et souvent la boisson vient bien après les jeux et le biscuit quand elle n'est pas tout à fait oubliée.



L'installation de fontaines à eau

La fontaine à eau est une installation branchée directement sur le circuit de distribution de l'eau. La présence d'un filtre pour l'eau est facultative et elle peut être une solution lorsque l'eau a mauvais goût. Cependant, si un filtre est installé, les fontaines doivent impérativement faire l'objet d'un entretien de l'appareil (généralement assuré par l'installateur). En effet, un filtre mal entretenu peut contaminer l'eau qui ne serait dès lors plus potable!

Cette solution est plus coûteuse (de l'ordre de 500 EUROS par point d'eau). Elle peut soit s'intégrer dans une politique générale de l'école, soit démarrer à petite échelle, au niveau d'une classe par exemple.

Expérience vécue

Pour accueillir dignement les 13 robinets-fontaines installés dans l'école, les maternelles, primaires et premier cycle secondaire de l'école Reine Astrid à Bruxelles-Ville se sont unis autour du thème de l'eau et des déchets et ce durant une année. Expériences scientifiques, visites, analyse d'une facture d'eau, création de jeux et de chansons, exposition ne sont qu'un exemple des dizaines d'activités inventives qui ont été concoctées pour nourrir l'aspect pédagogique du projet. Suite à une telle mobilisation, les résultats ne se sont pas fait attendre. C'est ainsi que les ventes de canettes dans le cycle du secondaire ont diminué de 30% pendant que dans le même temps la propreté augmentait (enfin moins de canettes qui traînent dans tous les coins), que les déchets de boisson ont diminué de moitié dans les classes du cycle 8/10 ans et que les fontaines sont entrées dans la vie courante des plus petits et des plus grands.



2/ l'adoption de la gourde



Cette proposition est à adopter dès le plus jeune âge. Il semble évident que ce n'est pas «le message» à faire passer en premier auprès d'élèves du secondaire : «pour le bien de la planète, choisissez des gourdes!». Peu de jeunes le prendraient au sérieux. Quoique...tous les guides et scouts de Belgique utilisent cet outil depuis des dizaines d'années sans que cela ne fasse jamais l'objet d'une quelconque moquerie.

Question d'habitude?

Cette habitude peut donc se prendre sans problème tant au niveau des classes maternelles que des classes primaires.



Pour que cette nouvelle habitude soit un succès et ne se transforme pas en fontaine dans le cartable, il est très important d'insister:

Expérience vécue

Marie a reçu du Père Noël, à l'âge de deux ans et demi, une magnifique gourde bleu électrique avec des petits pingouins pour entrer à la grande école. Pour tout l'or du monde, elle ne l'échangerait contre celle de sa sœur ! Après un an d'utilisation intensive et zéro accident, la gourde est toujours là et a convaincu bien des amis dont son institutrice et quatre de ses cousins qui ont également reçu une gourde haute en couleur et en qualité.

- sur l'achat d'une gourde de très bonne qualité. Il faut oublier les gourdes à 100FB peu solides et qui coulent à tous les coups.
- sur la nécessité de nettoyer la gourde tous les jours.

Les motivations à adopter cette habitude dépassent la prévention des déchets. Pour les parents, elle représente en effet une économie. Il suffit pour cela de comparer le budget des tétra briks individuels ou des canettes à raison de 1 ou 2 par jour à celui d'une bonne gourde de 7,5 ou 10 EUROS .

Pour les enfants, c'est l'occasion de varier leur boisson; eau, grenadine, menthe, jus de pomme-cerise,

3/ Utiliser des emballages consignés

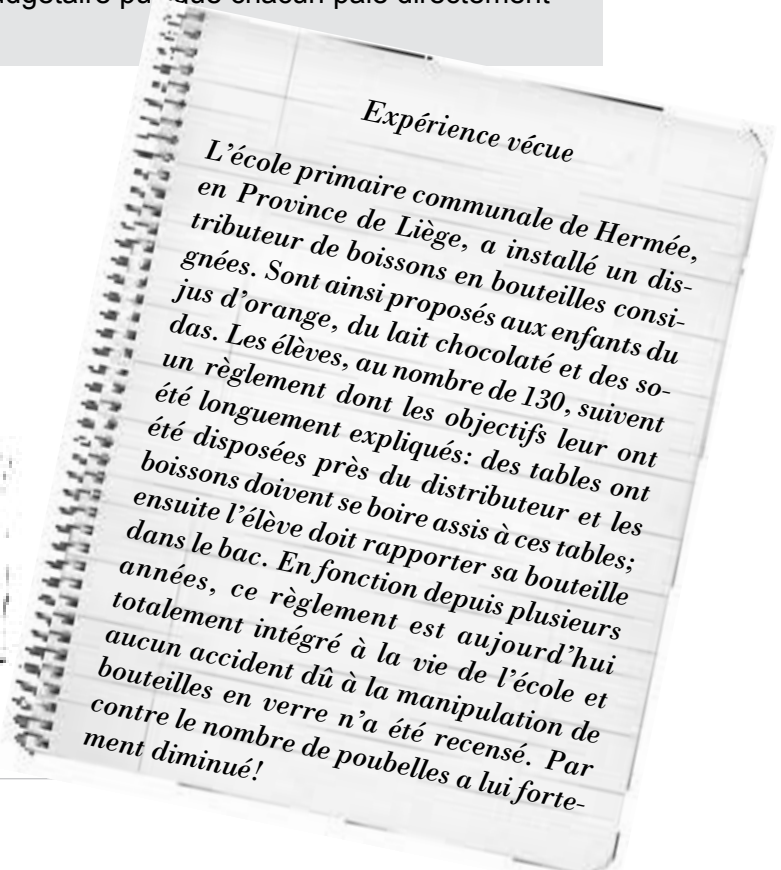
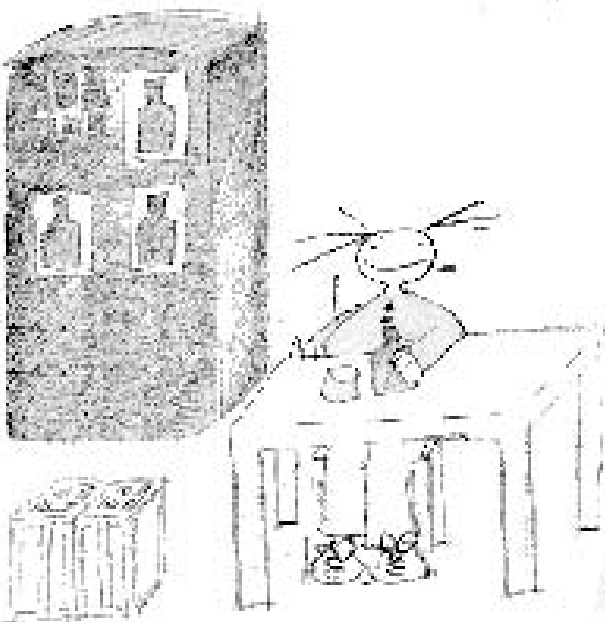


Bien qu'il existe des bouteilles en plastique consignées, il faut admettre que la grande majorité des bouteilles consignées sont en verre. Or le verre est un matériau peu accepté dans les écoles pour cause de sécurité. Cependant, cette solution ne doit pas être écartée d'office. L'emploi de bouteilles consignées peut en effet s'envisager si une organisation et une discipline bien dirigée est mise sur pied. Le principe de la consigne est simple. A l'achat d'un produit vous payez une plus-value qui vous sera rendue lorsque vous rapporterez l'emballage. Conditionné en bac, cas où la casse lors du transport est minimalisée, un emballage consigné peut être réutilisé jusqu'à 50 fois. Or, dans le cas d'une école, l'achat de bouteilles consignées se fera par

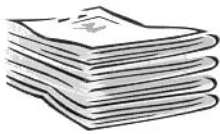
l'intermédiaire d'un brasseur impliquant automatiquement l'utilisation de bacs. Il est donc intéressant d'étudier cette possibilité de développer la consigne au sein d'une école.

Selon le fonctionnement de l'école, la consigne peut s'envisager selon différents modes:

- en présence d'une cantine, des boissons peuvent être proposées pour le temps de midi (stockées dans un coin de la salle, consommées assis à table et ensuite remises dans les bacs). Une personne doit être désignée responsable pour réceptionner la livraison du brasseur. Les boissons peuvent être proposées à la demande (gestion quotidienne d'un magasin) ou programmées lors de la commande des repas en début de mois et donc payées à l'avance;
- pour les classes maternelles dans lesquelles les collations se prennent en classe, une boisson collective en grande bouteille consignée peut être organisée: un jour une bouteille de jus d'orange, un autre une bouteille de lait, un troisième de l'eau avec des sirops, etc. Dans ce cas également, la livraison par brasseur est la plus simple. Il faut trouver un endroit dans l'école où seront stockés les casiers et ensuite, chaque matin le professeur va chercher la ou les bouteilles du jour. Dans ces petites classes, le paiement par mois est le plus conseillé pour que les enfants ne prennent pas d'argent à l'école;
- il y a également possibilité de trouver des distributeurs de boisson en bouteilles consignées. Ce système évite la gestion budgétaire puisque chacun paie directement ce qu'il consomme.



2.2. DIMINUER LES DECHETS DE PAPIERS



Cahier d'écriture, cahier de français, cahier de mathématique, cahier de sciences, cahier de ..., le papier est le **support** de notre apprentissage scolaire. Incontournable, il ne faut cependant pas pour autant en faire un usage abusif. Dans ce cas précis de la diminution des déchets de papier, le bon sens et le respect du support utilisé sont les seules armes.

Le respect du bien utilisé rejoint la philosophie générale qui peut découler de la lecture de ce fascicule. A savoir que, quel que soit le matériau impliqué, consommer induit un impact sur l'environnement que ce soit lors de la production, du transport, de l'utilisation ou de l'élimination en tant que déchet de ce produit. Eviter le gaspillage ne doit donc pas être compris comme un acte de radinerie digne d'une grand-mère acariâtre, mais bien comme un acte d'une nouvelle citoyenneté qui évite de consommer des ressources naturelles et de polluer inutilement.

Suite à cette prise de conscience qu'une feuille de papier est plus qu'une feuille parmi tant d'autres, le bon sens fait le reste pour éviter de la gaspiller.

Pour moins de déchets de papier: propositions d'actions

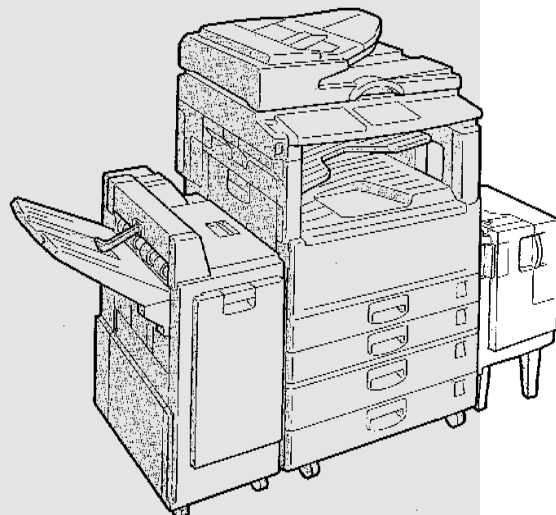
- En utilisant la fonction recto-verso, la photocopieuse peut être un outil de prévention de premier choix;

- si vous prenez la peine de regarder dans votre corbeille à papier, vous verrez que beaucoup de feuilles ne sont imprimées que sur une face. Or bien des usages peuvent permettre l'utilisation de cette seconde face vierge. En secrétariat, elle peut servir à l'imprimante et au fax. En garderie, les secondes faces peuvent servir aux dessins et bricolages. En classe, quelques agrafes vous transformeront un paquet de feuilles bon pour la poubelle en cahier de brouillon. Pour arriver à organiser cette chasse au gaspillage, il suffit de placer près de la photocopieuse, au secrétariat ainsi que dans chaque classe sur le bureau du professeur, un bac de récupération du papier et le tour est joué;

- pour les notes aux professeurs, il n'est peut être pas toujours nécessaire d'en introduire une copie dans chaque casier. Un affichage aux valves, une note mise en circulation ou quelques exemplaires disposés dans la salle des profs peuvent être des alternatives efficaces;

- bien préciser l'épaisseur des cahiers dans les listes de matériel scolaire s'avère important. En effet, beaucoup de cahiers sont in fine à moitié remplis;

- certaines écoles demandent des cahiers d'avis dans lesquels des feuilles photocopiées sont agrafées. Ce cahier au bout de l'année déborde et atterrit inévitablement à la poubelle. Pourquoi ne pas le remplacer par de petites fardes à anneaux qui pourraient resservir les années suivantes.



Expérience vécue

A l'école primaire «Sint-Lutgardis» de Ganshoren et à l'Institut Anneessens-Funck, ils ne ménagent pas leurs efforts pour réduire la consommation de papier. Le papier y est systématiquement utilisé sur les deux faces. En outre, ils utilisent principalement du papier recyclé et les déchets de papier résiduels font l'objet d'une collecte sélective. Appliquer les principes pré-cités implique



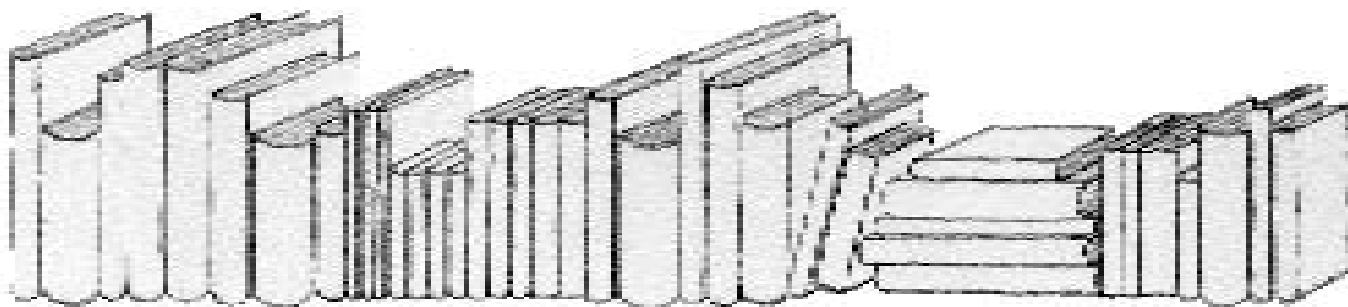
une forte diminution des déchets de papier. Pour s'en rendre compte, l'expérience des entreprises est édifiante. En effet, la diminution des déchets de papier se note directement sur leur facture d'enlèvement des déchets! Ainsi que ce soit des administrations ou des sociétés privées, une diminution nette de 35% de la consommation de papier a été observée suite à l'application de ces conseils.



Un gaspillage important peut également être évité au niveau des livres scolaires tout en inculquant aux enfants le respect du matériel.

Pour moins de déchets de livres: propositions d'actions

- Une bibliothèque au sein de l'école ou de la classe éviterait l'achat de bon nombre de livres, surtout en ce qui concerne les livres classiques «obligatoires»;
- un fonds de roulement des livres scolaires peut être instauré. Les livres sont propriété de l'école. Chaque enfant reçoit les livres correspondant à sa classe en début d'année et les restitue à la fin. Les livres trop abîmés sont remplacés par le fonds de roulement auquel chaque parent participe;
- une bourse d'échange en fin d'année est une proposition alternative à la précédente action. Si elle n'est pas aussi efficace quant aux achats évités, elle offre cependant une facilité de gestion pour l'école.



2.3. DIMINUER LES DECHETS ORGANIQUES

Les déchets organiques (restes de nourriture, déchets de cantine, déchets de l'entretien des jardins et parterres) ont la particularité de pouvoir être gérés individuellement. Contrairement aux autres déchets, en plus des actions propres à éviter de les produire, on peut donc également envisager d'organiser leur traitement sur place au lieu de les proposer à la collecte régionale dans les sacs gris.

2.3.1 EVITER DE PRODUIRE LES DECHETS ORGANIQUES



Une fois de plus, la règle d'or est d'éviter le gaspillage. Le premier geste dépend directement des parents qui doivent veiller à donner à leur enfant des portions qui correspondent à sa consommation tant pour les collations que pour les dîners-tartines. Cependant, certains aménagements dans l'organisation de l'école elle-même peuvent apporter des pistes de solutions.



Pour moins de déchets organiques: propositions d'actions

- 1/ aménager le temps de récréation
- 2/ confirmer la commande des repas chauds chaque jour

1/ Aménager le temps de récréation

Au niveau des collations apportées par les enfants, on remarque que le principal écueil est le temps de la récréation qui est très court. Bon nombre d'enfants préfèrent se défouler durant le quart d'heure de «liberté» qui leur est octroyé plutôt que de manger leur collation. Or des études montrent que beaucoup d'enfants ne déjeunent pas suffisamment (pas le temps, pas l'envie surtout) et que la collation de 10 heures est très importante si on veut éviter une chute d'attention durant la dernière heure de

la matinée. Bien au-delà de la problématique des déchets, cela vaut donc vraiment la peine de réfléchir à l'organisation de la journée de l'école en prévoyant soit une récréation de matinée plus longue, soit un temps de collation en classe (10 min par exemple) avant la récréation. Cette seconde solution est d'autant plus intéressante que la collation sera mangée assis, au calme et au chaud et que les déchets ne seront plus éparpillés dans la cour, voire même dans les couloirs de l'école.

2/ Confirmer la commande des repas chauds chaque jour



Pour les repas chauds de cantine, éviter les déchets revient à commander le nombre de repas correspondant au nombre réel d'enfants qui restent dîner. Comme beaucoup d'écoles l'organisent déjà, les commandes peuvent être faites à l'avance et ce pour un mois, mais elles devraient alors être confirmées le matin même en fonction des élèves présents ou absents pour diverses raisons.

2.3.2 GÉRER LES DÉCHETS ORGANIQUES À L'ÉCOLE



Gérer les déchets organiques à l'école revient à faire du *compostage*. Le compostage dans les écoles remporte un très vif succès.

Matière vivante par excellence, elle retient l'intérêt tant des professeurs que des élèves et ce dès le plus jeune âge. Les écoles maternelles sont en effet loin d'être en reste.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails techniques du compostage. Vous pouvez vous procurer gratuitement notre brochure « Compostez, la nature fait le reste » en appelant le service Info-Environnement de l'IBGE au 02/775 75 75. Trucs et astuces sont généralement les bienvenus pour entretenir et faire vivre un compost dans de bonnes conditions. L'IBGE a formé à cet effet des maîtres-composteurs.

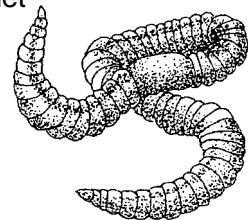
Pour moins de déchets organiques: propositions d'actions

- 1/ le vermi-compostage
- 2/ le compostage classique

1/ Le vermi-compostage

Lorsque l'école ne produit que des déchets alimentaires et très peu de déchets verts, il est conseillé de s'orienter vers un **vermi-compostage**. Les déchets de cuisine composés à 80% d'eau y évoluent en deux fractions: une fraction liquide riche en matière organique et une autre ingérée par les vers

de terre. Le principe consiste en l'utilisation d'une «vermi-compostière», sorte de grande poubelle hermétique qui permet d'entreposer les déchets et les vers de terre en vue de la formation d'un compost et de récolter le liquide qui servira d'engrais.



2/ Le compostage classique

Lorsque l'école dispose d'un jardin et doit donc également gérer des déchets verts, le **compost classique** est plus indiqué. Celui-ci se pratique en fût plastique ou en bois qui peut soit être acheté en magasin, soit être construit par l'école ou les élèves.

La mise sur pied de la gestion des déchets organiques nécessite une organisation interne bien rôdée. Poubelles distinctes, personnes désignées pour alimenter le compost. Pour qu'il soit efficace, tous les membres de l'école doivent être impliqués dès l'initiation du projet: c'est-à-dire la direction, les enseignants, les élèves mais aussi le personnel d'entretien.

Expérience vécue

Deux écoles jumelles de Watermael-Boisfort ont uni les enfants de lère maternelle avec leurs «parrains» de seconde année primaire pour mettre sur pied un compost. Avec l'aide du jardinier de l'école maternelle et d'un maître-composteur de la commune, les grands ont construit dans l'école de leurs filleuls une caisse à compost avec des palettes en bois. Régulièrement, le compost est alimenté par les déchets des enfants des deux écoles. L'engrais ainsi créé est destiné au petit jardin-potager installé derrière l'une des écoles.

Expérience vécue

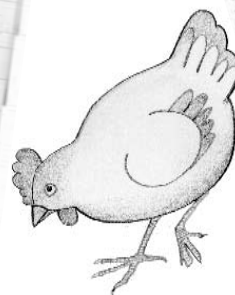
A la 'BSGO Schaarbeek III', les déchets organiques sont compostés dans les règles de l'art. Le compost ainsi obtenu est utilisé par les élèves dans le jardin de l'école, où ils ont une culture écologique de légumes, de plantes aromatiques et de fruits. Ils appliquent pour ce faire les méthodes de 'permaculture', une combinaison de pratiques séculaires et de techniques nouvelles.

Expérience vécue

A l'école primaire «Sint-Ursula» de Laeken, une solution créative a été trouvée pour éliminer les déchets organiques des sacs-poubelles gris. Dans le cadre d'un projet de jardin éducatif à l'école, les enfants élèvent quelques poules. De nombreux restes de nourriture sont ainsi «recyclés». Les poules ne manquent pas de nourriture car les parents gardent aussi les restes de pain et autres pour les «animaux de l'école». En échange, ils reçoivent un œuf frais.

Expérience vécue

La 'Lutgardisbasisschool' d'Etterbeek apporte la preuve qu'il ne faut pas nécessairement avoir un grand jardin pour faire du compost. Les feuilles qui jonchent la cour de récréation en automne et en hiver, ainsi que les déchets de la cuisine et du réfectoire, sont transformés en un compost très fertile.



2.4. DIMINUER LES DECHETS «DIVERS»

Parmi les déchets «divers», il reste encore une fraction sur laquelle on peut agir. Il s'agit des emballages des collations et dîners-tartines:

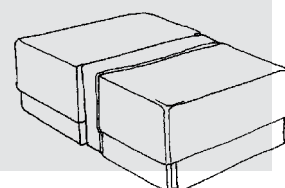
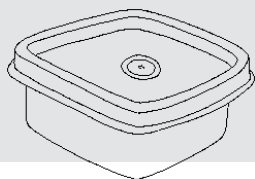
- pour les biscuits, snacks, ... du dix heures, les emballages dominants sont les plastiques et les multimatères. En général, les collations préparées à la maison sont emballées dans du papier aluminium et glissées dans un plastique;
- pour le repas de midi que les enfants emmènent à l'école, l'emballage dominant est le

papier aluminium. Actuellement, dans beaucoup d'établissements scolaires, l'utilisation de la boîte à tartines par les enfants reste accessoire par rapport aux emballages jetables. De plus, les aliments que l'on y trouve, sont d'habitude emballés dans une feuille de papier aluminium ou sont pré-emballés.

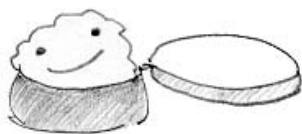


Pour moins de déchets divers : propositions d'actions

- 1/ adopter la boîte à collation
- 2/ adopter la boîte à tartines
- 3/ les achats groupés



1/ Adopter la boîte à collation



Bien au-delà de la diminution des déchets, cette boîte offre beaucoup de possibilités pour enfin varier les 10 heures des enfants. Nous avons déjà insisté sur l'importance de cette collation

et adopter cette nouvelle habitude ne fera qu'améliorer la santé de nos élèves. Au lieu de l'éternel choix entre un choco prince, un léo, un chacha, une gaufre, un twix ou un cent wafer, on peut enfin penser aux yaourts, céréales, fruits, morceaux de fromage ou de carottes, etc.



Expérience vécue

Le cycle 5/8 de l'école Vervloesem à Woluwe-Saint-Lambert a développé le projet «boîte à collations variées». Suite à une première semaine d'observation sans rien changer aux habitudes, le constat était là. Dans une classe de 27 élèves, tous les jours de la semaine confondus, un seul fruit avait été apporté en tant que collation! Toutes les autres collations étaient des biscuits. Les quelques 500gr de déchets produits durant cette semaine semblaient à la rigueur moins importants que ce constat. La semaine suivante, les institutrices ont pris les choses en main. Elles ont apporté elles-mêmes des collations qui ont été véritablement dégustées en classe. Les enfants ont ensuite créé leur menu de la semaine. Lundi: céréales, mardi: fruit, mercredi: biscuit, jeudi: laitage et vendredi: pâtisserie. Le tout bien entendu apporté à l'école dans la boîte à collation. Deux mois après le projet, un test surprise montrait que l'habitude était bien prise, parfois même étendue aux frères et sœurs; les déchets quant à eux avaient chuté à 50 gr par semaine et par classe.

2/ Adopter la boîte à tartines



Grande sœur de la boîte à collation, elle offre les mêmes mérites: éviter de casser et d'écraser son contenu et par la même occasion éviter les déchets. Mais comme la gourde,

si l'on veut qu'elle devienne un compagnon efficace et apprécié de l'enfant, il faut la choisir judicieusement: solide, bien dimensionnée et pratique.

Accompagnée de la boîte à collation, la boîte à tartines peut être destinée pratiquement exclusivement aux tartines. On peut donc éviter ainsi d'emballer dans la boîte les tartines avec de l'aluminium.

Le principal frein à l'utilisation des boîtes à tartines est certainement le suivant: sans lieu de rangement adéquat, l'enfant dépose sa

boîte, l'égaré, ... voulant profiter de ses temps de récréation. Ainsi, pour susciter l'emploi de la boîte à tartines, il est souhaitable d'en organiser de manière la plus pratique possible son rangement dans la classe, la cour, ...

Expérience vécue

Deux écoles primaires de Forest, la «Gemeenteschool II A» et «Sint-Augustinus», ont décidé de redonner un coup de jeune et de mode à l'utilisation de la boîte à tartines. Ainsi, les élèves ont pu concevoir et bricoler eux-mêmes une boîte à tartines personnelle et «branchée».

3/ Les achats groupés

Les collations individuelles génèrent une grande quantité de petits emballages (pailles, emballages de snacks, films plastiques,...) non recyclables. Une manière de les éviter est l'organisation de collations collectives. En effet, un paquet de 100 biscuits génère moins de déchets que 100 biscuits emballés individuellement.

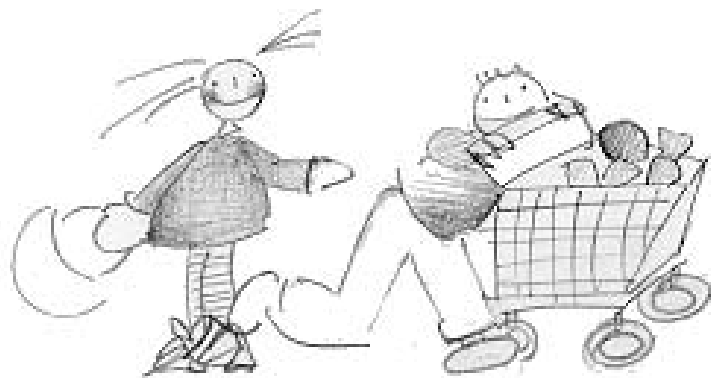
Expérience vécue

La classe de 1^{ère} primaire de l'école Notre Dame Immaculée a entrepris une expérience de collation collective avec l'objectif de supprimer ou de réduire les emballages. Du lundi au jeudi, un élève apporte la collation pour toute la classe. La boisson prévue est de l'eau du robinet avec de la grenadine distribuée à l'aide de cruches et versée dans des gobelets réutilisables en plastique lavés chaque jour. Le vendredi, ils ne peuvent faire cette collation car ils travaillent en cycle avec d'autres classes qui n'ont pas voulu suivre cette initiative. Résultats: sur 100 jours, ils ont constaté un gain de 500 à 600 EUROS uniquement sur les boissons, argument à faire valoir auprès des autres classes réticentes. La réaction des parents a été très positive. Quant à la poubelle de classe, elle a subi un sérieux régime !



La collation collective gérée par les parents: suivant le nombre d'élèves, une tournée est organisée entre parents qui reçoivent la charge de préparer la collation de toute la classe. Achetées en vrac, en grand contenant ou carrément «faites-maison», ces collations évitent beaucoup de déchets et facilitent grandement la vie des parents qui ne doivent plus penser qu'une fois par mois grand maximum aux fameuses collations.

Le magasin: une alternative aux collations collectives classe par classe est l'organisation dans l'école de la vente de collations et de boissons en respectant les principes précités (vrac, grand contenant, préparation à l'école, ...). Ce type d'organisation sous forme de «magasin» peut générer de petites rentrées financières pour l'établissement scolaire et peut être géré avec l'aide des élèves.

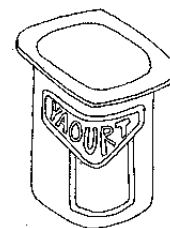


Expérience vécue

«Faire ensemble des achats peu producteurs de déchets», tel est le slogan avec lequel l'école primaire «Sint-Augustinus» de Forest a commencé l'année scolaire. Les élèves pouvaient aller faire des courses avec leur institutrice. Ils cherchaient des articles avec le moins d'emballages possible et optaient pour l'achat collectif de biscuits dans un grand conditionnement. La différence s'est vraiment fait sentir dans la poubelle !

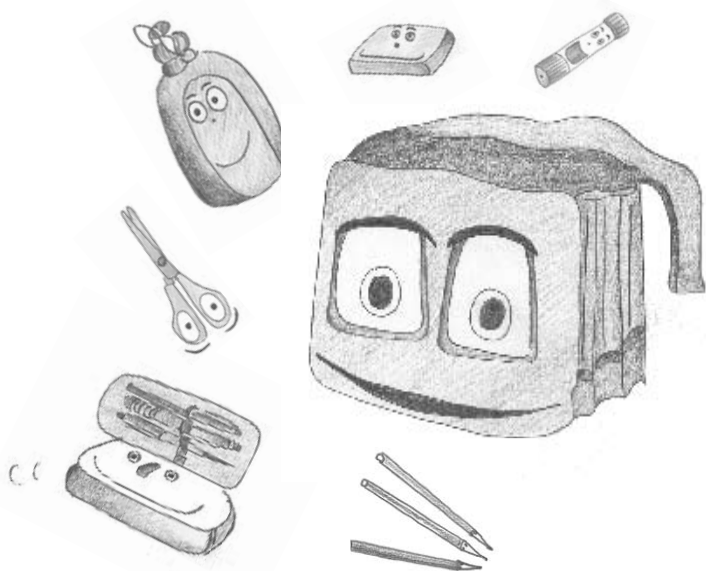
La collation collective gérée par l'école: au lieu de charger les parents d'acheter la collation collective, l'école ou la classe peut se charger de commander la collation. Suivant le même fonctionnement qu'une commande de lait ou de dîner chaud (participation financière en début de mois), cette méthode permet de faire des économies. Les collations par achat groupé reviennent en effet moins cher que les achats individuels. Il faut

toutefois bien spécifier que les produits soient emballés en vrac ou en grand contenant car ce n'est pas automatiquement le cas. L'école peut commander des litres de yaourt et recevoir soit un petit yaourt par enfant soit du yaourt conditionné par litre. Le résultat au niveau des déchets sera bien entendu diamétralement opposé!



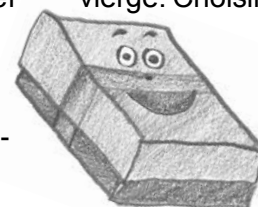
2.5. EVITER LES DECHETS DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

2.5.1 LE PETIT MATÉRIEL SCOLAIRE



Vu leur impact direct sur la santé des élèves, les principaux «ennemis» à absolument éviter sont les solvants toxiques. La chasse est donc ouverte aux «toluène», «xylène», «trichloréthane». Vous pourrez trouver ces produits dans les colles, les correcteurs et les marqueurs. Choisissez donc des marqueurs à base d'eau et de colorants alimentaires, évitez au maximum l'emploi de correcteur (pourquoi ne pas apprendre à barrer proprement ?) et utilisez s'il le faut un correcteur à base d'eau. Choisissez une colle sans solvant.

Un autre produit très utilisé dans l'école a lui une influence sur l'environnement lors de sa fabrication. Il s'agit du papier. En effet, actuellement, on a le choix entre le papier vierge et le papier recyclé. Le papier recyclé nécessite beaucoup moins d'énergie, de matière première et d'eau pour sa fabrication que le papier vierge. Choisir du papier recyclé, c'est donc également choisir un matériel scolaire plus respectueux de l'environnement.



Le matériel scolaire basique peut, si l'on n'y prend garde, comprendre des substances nocives soit directement pour la santé de l'enfant qui l'utilise soit pour l'environnement en général lorsqu'il devient un déchet. A ce niveau, on parle donc de prévention «qualitative» et non plus «quantitative».

L'action principale de prévention se déroule à l'étape de l'achat en choisissant les bons produits.

Pour du matériel plus respectueux de l'environnement: propositions d'actions

- 1/ Modifier la liste de matériel scolaire
- 2/ Achat groupé par l'école
- 3/ Changer de papier

3/ Changer de papier

Rien de tel qu'une école qui applique les conseils qu'elle veut transmettre à ses élèves. Pour les lettres d'avis aux parents, pour les circulaires, pour les copies de cours, etc, une fois pour toutes, l'école peut opter pour un nouveau papier: le papier recyclé. Une fois le choix fait pour un bon papier, les machines comme les photocopieuses ou les imprimantes pourront être réglées pour ce papier et éviter ainsi des problèmes, tel que le bourrage, dus généralement au mélange de papiers de natures différentes.

Si toutefois vos machines sont trop anciennes et ne permettent pas de réglage,

2.5.2 LES DÉCHETS CHIMIQUES

Au même titre que les ménages, les écoles sont amenées à utiliser des produits qui révèlent un caractère dangereux, que ce soit en raison de leur toxicité, corrosivité, inflammabilité, nocivité, risque d'exploser ou d'irriter.

Contrairement aux fournitures scolaires où une alternative écologique existe, il n'est pas toujours possible d'éviter ces déchets chimiques. Aussi le geste de prévention réside dans ce cas précis à guider ces déchets vers la bonne filière.

Certains produits utilisés à l'école sont réellement dangereux et il faut en prendre conscience. S'en défaire coûte de l'argent à l'école, mais c'est également un devoir, car les jeter à l'égout ou à la poubelle contamine directement notre environnement proche.

A. Les déchets bureautiques

L'activité du secrétariat d'une école, du cours d'informatique ou du local de la photocopieuse génère des déchets dangereux.

Les cartouches d'encre des imprimantes et photocopieuses

Les cartouches d'encre comprennent des métaux lourds (qui polluent s'ils sont libérés sans traitement dans l'environnement) et certaines d'entre elles des solvants. Il faut les remettre à un collecteur agréé qui leur assure un juste traitement.

Il existe des cartouches d'encre réutilisables deux à trois fois maximum. Renseignez-vous auprès de votre fournisseur.

nous vous conseillons dans un premier temps d'essayer de travailler avec quelques rames de papier recyclé pour les tester. Si le papier ne convient pas, il faudra dès lors attendre la «mort» de la machine et ne pas oublier lors de l'achat d'une nouvelle machine de bien préciser qu'elle doit pouvoir être réglée suivant le type de papier utilisé.



Pour éviter des sommes trop importantes, nous vous conseillons de mettre un système d'enlèvement régulier sur pied: tous les mois ou tous les trimestres. Plusieurs petites notes sont parfois beaucoup plus supportables qu'une seule note trop élevée.

Pour obtenir la liste des collecteurs spécifiques auxquels il vous faudra faire appel, vous pouvez contacter l'IBGE au 02/775 75

Le matériel électronique

Les composants électroniques comprennent beaucoup de métaux lourds et précieux qui peuvent être récupérés par un traitement spécialisé.

De même, les écrans contiennent du baryum et du strontium alors que le cône du tube cathodique est en plomb. Grâce à une collecte sélective et un démontage, ces différents métaux sont récupérés et réutilisés dans la fabrication des tubes cathodiques.

B. Les déchets des activités parascolaires

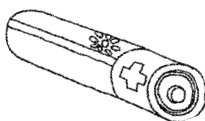
Les déchets de labo photos

Les bains photographiques, révélateurs et fixateurs, ne peuvent être jetés à l'égout en raison de leur teneur en métaux lourds. De plus, il est préférable de ne pas les mélanger avant de les remettre à la collecte spécialisée afin de permettre la récupération de l'argent contenu dans le révélateur. Prévoyez donc deux bacs de récupération.

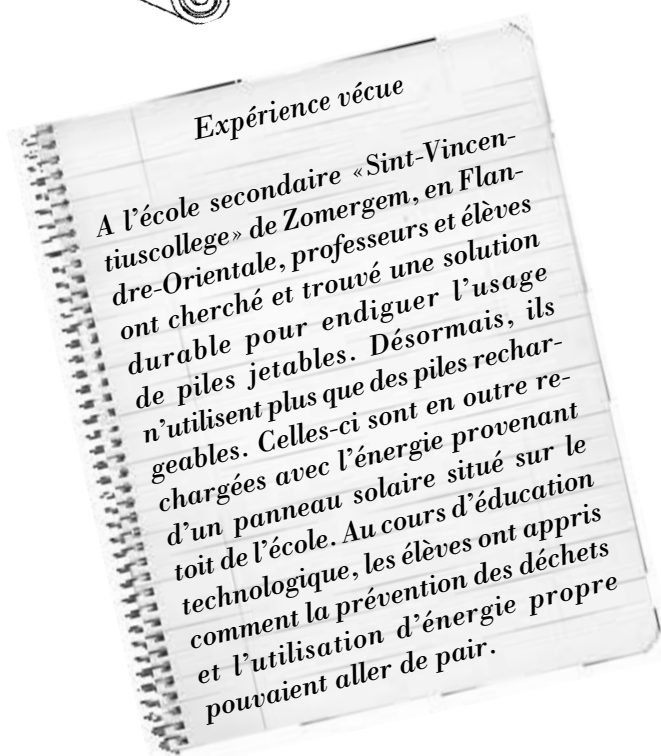
Les déchets d'ateliers peinture

Pour les puristes, certaines peintures comprenant des métaux lourds sont indispensables pour la réalisation d'une peinture digne de ce nom. Il faudra toutefois veiller à ne pas vider les surplus à l'évier mais de les collecter dans un récipient fermé avant de les remettre à la collecte des déchets chimiques.

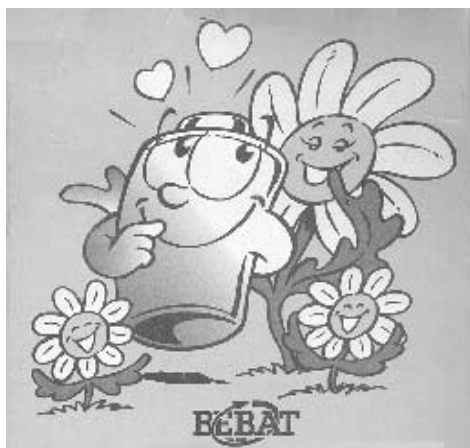
C. Les piles usagées



La collecte sélective des piles usagées via les points Bebat est un geste bien intégré actuellement dans les écoles.



Il est important de rappeler aux enfants que le but du jeu n'est pas d'utiliser un maximum de piles pour recevoir les cadeaux de Bebat mais bien de les éviter en utilisant soit le secteur soit des piles rechargeables.



D. Les déchets de laboratoire

Il est impossible à ce niveau d'entrer dans les détails de tous les produits divers que l'on peut rencontrer dans un laboratoire d'école.

Toutefois des conseils généraux sont à suivre pour éviter le «tout à l'égout» qui est malheureusement la pratique la plus répandue dans les écoles.

Pour des questions très pointues, nous vous conseillons de contacter Bruxelles-Propreté au 0800/98181.

Conseils généraux

1/ Tous les produits reprenant sur leur emballage un logo orange (tête de mort, inflammable, etc) ne peuvent être jetés à l'évier ou dans le sac gris. Ils doivent être enlevés par un collecteur agréé spécialisé pour ce type de déchet, à l'exception des acides et des bases. Il est conseillé de rincer prudemment ce qui a contenu un acide ou une base et de verser le tout à l'égout. Les emballages pourront ensuite être mis à la poubelle grise.

2/ Pour tous les autres déchets devant être collectés séparément:

- prévoir un récipient fermé pour récolter tous les solvants qui pourront être récupérés par la suite par divers procédés chimiques (et pourquoi pas par les élèves eux-mêmes comme exercice pratique);
- prévoir un récipient fermé pour récolter les autres produits dangereux comme le mercure, les produits chlorés, ...
- toujours mettre les produits dont on se défait dans un récipient fermé pour éviter les accidents.

PROFESSEUR MAIS AUSSI CITOYEN



Les actions menées à l'école sont un premier pas pour un changement de comportement plus général à étendre chez soi, dans son quotidien. Et produire moins de déchets chez soi, c'est vraiment possible; quatre familles bruxelloises l'ont démontré!

Pendant un an, quatre familles ont fait l'objet d'une étude pilote: soirées d'information et pesée des déchets. En mariant la prévention à la source, le compostage à domicile et le tri des déchets, le poids des poubelles de ces familles (habitant en appartement ou en maison, pensionnés ou familles avec jeunes ou grands enfants) a diminué en moyenne de 42%! Soit 4 fois l'objectif bruxellois qui, rappelons-le, est de diminuer d'ici 2002 la production de déchets de 10%!

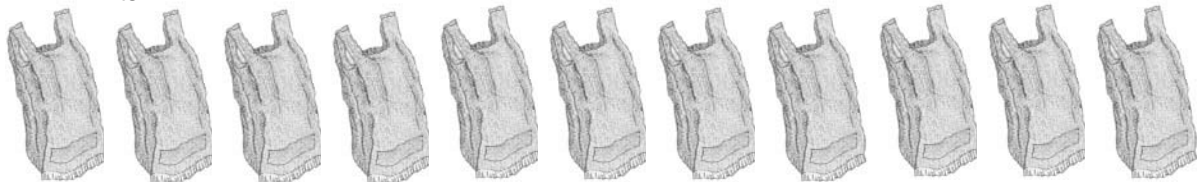
Ce chapitre reprend les trucs et astuces qui pourront vous permettre d'atteindre vous

3.1. MOINS DE DECHETS DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS

1. Dites non aux sacs de sortie de caisse jetables.

A Bruxelles, plus de 100 millions de sacs de sortie de caisse sont utilisés par an, soit plus de 100 sacs par habitant et par an.

Actuellement, certaines grandes surfaces proposent à un prix dérisoire des sacs en plastique réutilisables très résistants. Ceux-ci sont même remplacés gratuitement une fois détériorés. Sinon, pourquoi ne pas revenir au traditionnel panier, caddie ou caisse... Ces gestes sont simples à adopter et ont un impact direct sur la réduction des déchets.



3. Arrêtons le gaspillage de papier et la publicité toutes boîtes!

La publicité toutes boîtes représente 20.000 tonnes par an, soit 40% du papier consommé par les ménages bruxellois. Utilisez votre autocollant anti-toutes boîtes disponible gratuitement au 02.775 75 75.

Actuellement, nous recevons les publicités de nombreux distributeurs regroupées en un seul colis. Or la majorité de celles-ci ne nous intéresse pas. D'autres moyens de connaître les offres intéressantes existent tels que le téléphone ou internet. Nous pouvons également consulter les dépliants ou prendre un exemplaire à l'entrée du magasin.

2. La consigne, une solution qui respecte l'environnement.

Bien utilisée, une bouteille en verre peut resservir jusqu'à 50 fois.

Lorsque le choix entre divers conditionnements alimentaires existe, autant opter pour l'emballage consigné. Le système de la consigne garantit que cet emballage sera reconditionné. Si le poids du verre constitue un handicap, le système de «drive-in» permet de limiter au maximum la manipulation des bouteilles.

4. Les emballages rechargeables, ça existe!

L'utilisation de recharges pour certains produits permet de réduire de 80% le poids des emballages.

Outre les avantages environnementaux, le système de la recharge permet une réduction du prix d'achat



5. Le suremballage, c'est aussi du gaspillage.

Évitez les produits suremballés. Sachez que minimum 20% du prix du produit que vous achetez est destiné à l'emballage !

A cet égard, évitons également l'excès de miniportions qui au bout du compte génèrent beaucoup plus d'emballages. Préférons les achats en vrac ou en contenant de grandes tailles qui sont en outre bien souvent meilleur marché. Dans ces deux cas précis, pensons à utiliser dans nos armoires des boîtes hermétiques pour la conservation.

7. Stop aux produits à usage unique et longue vie aux produits durables!

Pour profiter longtemps de ce que vous achetez, faites un geste simple : préférez des produits durables.

Pour tout produit à usage unique, essayons de voir s'il n'existe pas des alternatives : par exemple, l'utilisation de serviettes et mouchoirs en tissu plutôt qu'en papier, l'utilisation d'un rasoir électrique plutôt que de rasoirs jetables, etc...



9. Les produits d'entretien concentrés, c'est tout bénéfique pour l'environnement!

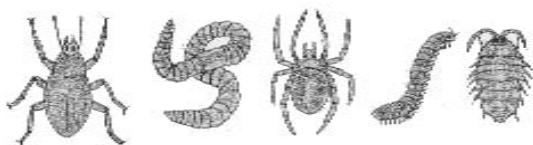
En effet, ils nécessitent moins d'emballages, moins de frais de transport,...

Attention, dans le cas de produits concentrés, l'utilisation de doses trop importantes peut conduire à un impact environnemental négatif plus important qu'en continuant à utiliser des produits classiques.

11. Compostez, la nature fait le reste

Pourquoi mettre à la poubelle nos déchets organiques alors que leur retour dans le cycle de l'enrichissement de la terre peut être fait naturellement

Composter, c'est gérer ses déchets en évitant des coûts de collecte bien inutiles mais aussi en enrichissant la teneur organique de la terre de son jardin ou des bacs ou pots de plantes; une solution économique et écologique de substitut



6. L'eau du robinet est saine pour la santé!

Pourquoi payer 150 à 600 fois plus cher pour une eau en bouteille ?

L'eau du robinet permet d'éviter tout emballage. L'emploi d'une cruche permet la volatilisation du chlore, souvent considéré comme responsable du mauvais goût de l'eau.



8. Les piles? Moins on en utilise, mieux c'est!

Lorsque que vous ne pouvez pas vous passer de piles, équipez-vous d'un système à piles rechargeables.

Les piles contiennent des produits dangereux pour l'environnement. Il faut donc éviter au maximum leur emploi et lorsque les piles sont plates, il faut impérativement les remettre aux points de collecte spécifique (coins Bebat)

10. Et bien entendu, le premier réflexe à avoir: Stop au gaspillage!

Une évidence pas toujours évidente dans les gestes quotidiens.

Apprenons à quantifier nos besoins et à ne pas céder aux différentes tentations, par exemple en achetant une quantité supérieure à la consommation usuelle pour profiter de produits gratuits.

12. Triez ces déchets que vous n'avez pu éviter

Trier les déchets inévitables, c'est aussi participer au développement durable de la planète.

La Région bruxelloise a beaucoup investi ces dernières années pour proposer à ses citoyens un service de collecte sélective très performant qui permet à de nombreuses matières constituant les déchets de revenir dans le cycle de la fabrication de nouveaux produits. Trier permet donc d'éviter de gaspiller des ressources naturelles en fournissant une matière première. Trier les déchets chimiques ménagers limite également la pollution lors du traitement des déchets.

POUVOIRS PUBLICS, CITOYENS... ET LE SECTEUR PRIVE ?



Comment dans notre société de (sur)consommation, un consommateur pourrait-il changer les choses? C'est perdu d'avance...?

Détrompez-vous et surtout ne sous-estimez pas votre pouvoir! «Le client est roi». Le producteur et le distributeur conçoivent et proposent à leurs clients ce qui se vend le plus. Plus il y aura de demande pour du papier recyclé, plus facilement on en trouvera dans les magasins et ce pour un prix de plus en plus concurrentiel!

Bien entendu, c'est vrai que la pression ne peut pas venir uniquement du consommateur. Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer en obligeant les industriels à agir. Aussi, en Région bruxelloise, différents accords avec le secteur privé ont été établis. Ces accords comprennent des volets tout à fait spécifiques à la prévention des déchets.

4.1. LA PREVENTION DES DECHETS D'EMBALLAGES

Par économie de marché, de nombreux producteurs travaillent volontairement vers une diminution des déchets d'emballage. Depuis plusieurs années, des résultats concrets en découlent. Ils s'observent surtout au niveau des emballages devenus plus légers ou parfois même supprimés. Il y a trente ans, une bouteille en verre pesait 520 gr; aujourd'hui elle ne pèse plus que 320 gr, soit une réduction de 40%.

On peut également constater la diminution de la taille de l'emballage par rapport au contenu pour éviter d'emballer du vide (essentiellement dans le secteur alimentaire des friandises). De même, certains produits en conserve suremballés par une boîte de carton existent maintenant sans cet emballage inutile. Des lessives concentrées ou compactes ainsi

que des systèmes d'éco-recharges ont aussi été mis sur le marché et permettent de réduire de près de 70% la quantité d'emballage.

Au-delà de ces initiatives volontaires, depuis mars 1997, «l'Accord de Coopération concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages» précise les obligations du secteur privé en matière d'emballage et ce dans les trois Régions du pays. Ainsi, en matière de prévention des déchets, «les responsables d'emballage», c'est-à-dire les sociétés qui mettent un produit emballé sur le marché belge, se doivent d'établir tous les trois ans un plan de prévention pour mettre en place des mesures concrètes afin de restreindre la quantité et la nocivité de leurs emballages et déchets d'emballages.

Ce plan doit décrire les mesures projetées et les objectifs chiffrés se rapportant à:

- l'augmentation de la proportion des emballages recyclables par rapport aux emballages non recyclables;
- l'augmentation de la proportion d'emballages réutilisables par rapport aux emballages perdus;
- l'amélioration des propriétés physiques et des caractéristiques de l'emballage en vue de lui permettre soit de supporter plusieurs trajets ou rotations dans les conditions d'utilisation normalement prévisibles, soit d'être recyclé;
- l'amélioration des propriétés physiques et de la composition chimique de l'emballage en vue de réduire la nocivité des matériaux contenus dans celui-ci et de minimiser les impacts environnementaux des déchets d'emballages lors de leur gestion;
- la diminution de la quantité d'emballages perdus pour les mêmes biens commercialisés.

Les premiers plans sont actuellement soumis à évaluation.

4.2. LA PREVENTION DES DECHETS DE PAPIER

Deux accords, signés en février 99, concernent directement la Région bruxelloise ainsi que, pour le premier accord, la FEDIS (Fédération Belge des Entreprises de Distribution: GB, Delhaize, Cora, Colruyt, ...) et l'ABMD (Association Belge de Marketing Direct), et pour le second accord, l'ABEJ (Association Belge des Editeurs de Journaux), la Febelma (Fédération Belge des Magazines) et l'UEPP/UUPP (Union des Editeurs de la Presse Périodique).

L'accord FEDIS/ABDM vise principalement les dépliants publicitaires tandis que le second accord vise les journaux et magazines.

Ces organismes signataires se sont engagés à établir chaque année un plan de prévention qui reprend l'ensemble des mesures visant à limiter la quantité de papier mise à la consommation, à utiliser du papier recyclé comme support d'impression et à avoir recours à des techniques de production de papier les moins nuisibles pour l'environnement (notamment au niveau des colles et des encres).

De plus, ils doivent tendre vers une diminution de 18% de l'édition de la presse gratuite régionale et des publications gratuites non adressées.

LES OUTILS



La prévention des déchets passe par des modifications de l'organisation interne de l'école. La portée de ces modifications sera sans effet si chaque intervenant ne comprend pas pourquoi elles sont adoptées.

C'est pourquoi, l'IBGE a développé un certain nombre d'outils visant à sensibiliser enseignants, élèves et parents à cette problématique des déchets. A utiliser seuls ou dans le cadre d'un projet plus complet, ces outils permettent de donner vie à un concept parfois austère et théorique.

Un exemplaire des outils peut vous être envoyé sur simple demande afin de pouvoir les consulter et les découvrir avant d'entamer un projet avec vos élèves. Quant aux écoles, associations ou groupements de jeunesse qui désirent mener un projet sur la prévention, elles recevront gratuitement les outils proposés, en quantité utile suivant le nombre d'enfants concernés.

Pour recevoir les outils gratuitement, il suffit pour cela de décrire le projet que vous comptez réaliser avec les élèves et d'adresser la demande d'outils à l'IBGE au service Info-Environnement, 100 Gulledele, à 1200 Bruxelles, tél: 02/775.75.75, fax: 02/775.76.21

5.1. FORMATION ET INFORMATION DES PROFESSEURS

L'IBGE propose aux enseignants une matinée dynamique et participative. Construite en deux modules de deux heures, cette formation se donne gratuitement dans l'établissement à l'ensemble des professeurs soit dans le cadre des journées pédagogiques, soit des journées de formation sur sites ou encore lors de réunions de concertation de minimum 2 heures. Destinées à l'enseignement traditionnel maternel, primaire et secondaire, francophone ou néerlandophone de la Région bruxelloise, elle peut également s'envisager pour un groupe de professeurs d'un même établissement (minimum 10 personnes) s'il n'est pas possible de rassembler l'ensemble du corps enseignant.



La formation, réalisée par les animateurs de l'asbl Tournesol-Zonnebloem, est centrée sur deux objectifs:

- informer les enseignants sur la gestion et la prévention des déchets: l'accent est mis sur le thème de la prévention (le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ...) tout en essayant d'apporter des réponses aux nombreuses questions soulevées par la gestion quotidienne des déchets déjà produits;
- motiver les enseignants à intégrer la notion de prévention des déchets dans la vie de l'école au jour le jour et à développer un véritable projet d'école sur ce thème, tout en leur donnant des pistes d'action, des outils et des contacts utiles susceptibles de les soutenir dans leur démarche.

Contenu de la formation

Enfin des réponses à vos questions

Combien de déchets sont produits à Bruxelles? Comment sont-ils traités? Les sacs bleus et jaunes mis dans le même camion sont-ils réellement triés? Les déchets sont recyclés, d'accord mais en quoi? Quelles sont les obligations d'une école? Et les déchets chimiques dangereux?

Autant de questions qui sont abordées via

- un diaporama illustrant tant l'ampleur de la problématique que les différentes solutions mises en œuvre en Région bruxelloise;
- le tri d'une poubelle didactique que les enseignants effectuent en sous-groupes, en compagnie d'un animateur;
- l'exemple du cycle de vie d'un produit .

Et un premier pas vers des solutions concrètes!

Les déchets: une fatalité? Comment réagir face à notre société de «sur-consommation»? Quels comportements modifier au sein d'une école? Comment agir et avec quelle aide? Comment nourrir un projet pédagogique sur un tel thème? Comment impliquer tous les acteurs concernés: enfants, parents, enseignants, direction, équipe d'entretien?

Une attitude responsable vis-à-vis de notre environnement et favorable à une diminution des déchets générés, commence lors de la définition de nos besoins et de l'achat de nos produits de consommation usuelle. Ainsi, le jeu du magasin, qui demande aux enseignants de choisir différents produits, permet de découvrir les différents critères à prendre en compte pour acheter un produit en connaissance de cause. Sur base de cet acquis et des informations qui leur ont été données lors de la première partie de la journée, les enseignants établissent la liste des différentes actions qui semblent les plus importantes, urgentes et/ou pertinentes à mettre en œuvre dans leur établissement scolaire. Suivant leur intérêt, les enseignants sont rassemblés en ateliers traitant les princi-



paux sujets retenus. Les animateurs passent d'atelier en atelier pour aider, informer, exposer le résultat d'expériences similaires, afin de faciliter la dynamique et la mise en place de solutions adaptées à l'établissement. A la fin des ateliers, les différents groupes de travail se réunissent pour la présentation des synthèses et l'organisation des actions à mener avec leurs collègues.

Pour en savoir plus

Cette formation a été mise au point et testée dans plusieurs établissements. Si vous souhaitez de plus amples informations, l'adresse de ces écoles, ou vous inscrire, vous pouvez contacter l'asbl Tournesol-Zonnebloem au 02/675.37.30.

5.2. MALLETTE PEDAGOGIQUE

Jeux



Jeu des 9 familles

Jeu de cartes coopératif. Tout le monde doit s'unir pour combattre les cartes polluantes. Le but du jeu est de déposer les 9 familles (antigaspi, emballage, verre,

nettoie-tout, dangereux déchets, école, seconde main, nourriture, papier) avant que les 4 cartes polluantes ne soient apparues. Chaque carte reprend un conseil pratique pour diminuer les déchets. Peut se jouer en famille de 7 à 77 ans, entre enfants, en présence d'un animateur,

Combattre l'armée des déchets

Il s'agit d'un livre-jeu pour les enfants de 10 à 14 ans. Il propose une aventure en 22 étapes dont chaque classe peut être l'héroïne. Il donne une foule de renseignements utiles et propose de multiples activités de prévention et de recyclage des déchets.



Dossier

Aidons la terre à respirer: la prévention des déchets dans les classes et les écoles.

Un document de 16 pages a été réalisé en janvier 2000 par une journaliste spécialisée en enseignement. Elle y présente la prévention des déchets dans le cadre des nouveaux socles de compétences.

Vidéos

Lise, le Roi et Tartinou

Adaptation vidéo du spectacle (voir ci-dessous), durée 15 min.

Public de 5 à 10 ans.

Ras la poubelle

7min, film humoristique, adulte déguisé en écolier qui fait de grosses bêtises en produisant beaucoup de déchets. Suite à un cauchemar, il prend de nouvelles habitudes.

Public de 3 à 10 ans.



Des boîtes à tartines

Des boîtes à tartines reprenant l'illustration du spectacle «Lise, le roi et Tartinou» ont été conçues. Elles sont données aux enfants dans le cadre de projets concrets.

Diaporama

Une version «enfant» du diaporama diffusé lors de la formation des enseignants peut être prêtée aux enseignants qui le désirent. Les diapos sont accompagnées d'un texte explicatif qui permettra de commenter le diaporama auprès des élèves.

5.3. SOUTIEN ANIMATION

Le spectacle «Lise, le Roi et Tartinou»

Ce spectacle en ombres chinoises s'articule autour de trois tableaux de 10' chacun, le tout suivi d'une animation de 15'.

1^{er} tableau: «Lise»

Une petite fille trop gourmande qui se met à tout manger, jusqu'aux vaches, aux voitures, aux étoiles.

2^{ème} tableau: «le Roi»

Un roi qui s'ennuie dans son royaume et qui ne trouve rien d'autre à faire, puisqu'on lui offre inlassablement le même cadeau, que de jouer avec la multitude des papiers d'emballage.

3^{ème} tableau: «Tartinou»

Trois enfants s'en vont au bois, emportant leurs tartines emballées, l'un dans du cellophane, l'autre dans de l'aluminium, le troisième dans une boîte. Sur leur chemin, ils croiseront le loup.

L'animation qui suit le spectacle est destinée à dégager avec les enfants les différents messages contenus dans les trois tableaux .



**Contact: asbl Zerk à l'adresse e-mail suivante: isabelle_pauly@wol.be
Coût : 558 EUROS**

«En route...pour une école en développement durable»



La Région bruxelloise a chargé une association (le Réseau IDée) de coordonner les animations et projets d'Education relative à l'Environnement (ErE) dans les écoles primaires bruxelloises. Dans ce cadre, cette association finance des écoles (à raison de 500 EUROS suivant l'ampleur du projet) afin de les aider à développer un projet d'ErE qui com-

prend entre autres la prévention des déchets. Tous les enseignants intéressés sont invités à prendre contact avec elle et à consulter sa bibliothèque ou son site internet. Le Réseau IDée a également diffusé dans toutes les écoles un catalogue-guide décrivant les différentes associations actives en ErE ainsi que les animations qu'elles proposent aux enfants.

**Pour contacter le Réseau Idée : tél :02/ 286 95 70 ; e-mail : info@reseau-idee.be,
<http://www.reseau-idee.be>, adresse : 47 rue des Deux Eglises , 1000 Bruxelles**

La prévention des déchets, c'est possible! L'IBGE développe de nombreux outils afin de vous aider à concrétiser cet objectif. Aussi, n'hésitez pas à faire appel aux nombreux services qui vous sont présentés dans ce fascicule. Car l'enjeu est de taille... C'est du développement soutenable de notre planète dont il est question, et à ce niveau, chaque petite action compte!

En effet, adopter de nouveaux comportements en vue de réduire nos déchets amène nécessairement à consommer d'une autre manière et avec une autre conscience, celle du respect de l'environnement et par là-même de notre santé. Ainsi, faire des choix de consommation, c'est privilégier, pour notre société, un certain mode de développement qui aura immanquablement un impact sur les générations futures. Et chacun, qu'il agisse en tant que citoyen-consommateur, responsable politique, industriel, commerçant, membre d'une association, responsable de l'éducation des enfants,... a du pouvoir pour orienter le mouvement dans le bon sens.

Bon projet avec votre classe!

CONCLUSION



I.B.G.E. - B.I.M.

«Le minimum de déchets, on y arrivera»

Pour tous renseignements complémentaires sur la disponibilité des outils pédagogiques sur la prévention des déchets ou sur l'environnement à Bruxelles:

Service info-environnement de l'IBGE

Tél: 02/775.75.75

info@ibgebim.be / www.ibgebim.be

Guichet de l'environnement aux Halles St-Géry

Place St-Géry - 1000 Bruxelles



avec la participation de

l'asbl **Tournesol-Zonnebloem vzw**

Chaussée de La Hulpe 199

1170 Bruxelles

Tél: 02/675.37.30

fax: 02/660.53.38

e-mail: tournesol@skynet.be

Site:<http://www.ful.ac.be/hotes/tournesol/>

*Ce dossier a été réalisé dans le cadre de la campagne
«Le minimum déchets, on y arrivera!»
de l'IBGE*

